

# START'AGRI

Stage sur l'exploitation d'installation permettant au candidat de découvrir la structure, d'apprendre à connaître son cédant et/ou ses futurs associés, de définir les modalités tant pratiques qu'économiques de la transmission et du projet.

Il est complété par un programme de formation construit autour des besoins du porteur de projet.

L'objectif principal est la concrétisation d'un projet d'installation, jusqu'au montage de l'étude économique (PE)

Avec le concours financier de

**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE**

## Vos référents départementaux

### Chambre d'agriculture de Côte d'Or

Emeline RICHARD — 03 80 68 66 55

### Chambre interdépartementale d'agriculture du Doubs Territoire de Belfort

Alexandra RAYMOND — 03 81 65 16 50

### Chambre d'agriculture du Jura

Auréliane MASSON — 03 84 35 14 19

### Chambre d'agriculture de la Nièvre

Carole SIMON — 03 86 93 40 15

### Chambre d'agriculture de Haute-Saône

Laetitia FAYARD — 03 84 77 14 22

### Chambre d'agriculture de Saône et Loire

Gaël PELLENZ — 03 85 29 57 33

### Chambre d'agriculture de l'Yonne

Nathalie ADNET — 03 86 94 82 94

**CRA BFC—Service formation**  
Site de Valparc - 12 Rue de Franche-Comté  
25480 ECOLE VALENTIN  
Responsable de stage : Delphine ARABI  
03 81 54 71 81—[crfa@bfc.chambagri.fr](mailto:crfa@bfc.chambagri.fr)



# START'AGRI

**STAGE**

**ACCOMPAGNÉ** pour la

**REPRISE** et la

**TRANSMISSION** en

**AGRICULTURE**



# START'AGRI

## PUBLIC CONCERNÉ

Stage destiné au candidat qui souhaite, **en dehors du cadre familial**, reprendre une entreprise agricole sans successeur ou intégrer une société agricole.

## CONDITIONS PRÉALABLES

Être inscrit à Pôle Emploi en tant que demandeur d'emploi

Remplir les conditions d'accès aux aides à l'installation de l'état

Être âgé de 18 à 50 ans

## MODALITÉS PRATIQUES DU STAGE

D'une durée de 3 à 12 mois.

Sans contribution stagiaire

Il se réalise en situation professionnelle **sur l'exploitation** aux côtés du cédant et/ou de(s) futur(s) associé(s).

Il est complété par **un programme de formations** organisé par le réseau des Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté :

- Parcours collectif de formations,
- Formations individualisées.

Vous bénéficiez d'un **accompagnement individuel** pendant toute la durée du stage.

## OBJECTIFS DU STAGE

- Tester en situation réelle votre projet tout en étant accompagné et conseillé.
- Découvrir et connaître les caractéristiques de l'exploitation sur laquelle vous allez vous installer qu'il s'agisse d'une reprise ou d'une association.
- Vérifier la faisabilité de l'installation, d'un point de vue économique, juridique et humain.
- S'intégrer dans le fonctionnement, l'organisation du travail, le partage des responsabilités et tester l'entente lorsque le projet concerne l'entrée dans une société.
- Entreprendre toutes les démarches liées à la création ou à la reprise d'entreprise (négociation de la vente, plan de financement, montage juridique, adaptation des locaux...).
- S'autoriser le droit à l'erreur si en cours de stage apparaît une impossibilité de conduire le projet à son terme.

*Toute personne en situation de handicap est invitée à se faire connaître du service formation de la CRABFC afin d'étudier les aménagements possibles (Contact au verso)*

Les exploitants et le stagiaire peuvent à tout moment demander à mettre fin au stage s'ils jugent que les conditions de réussite du projet sont compromises

Pour les demandeur d'emploi, le STRAT'AGRI permet d'accéder :

- Au statut de **stagiaire de la formation professionnelle**.
- A une **rémunération** :

soit par **Pôle Emploi**,

soit par le **Conseil Régional\***

\*Cette rémunération est calculée en fonction du nombre d'heures de travail réalisées sur les 12 ou 24 derniers mois.

**Pour plus d'informations ou pour toute inscription, rendez-vous au Point Accueil Installation Transmission de votre département !**

(coordonnées au verso)